Société de courtage d'assurances
Boîte Postale 40660
75826 Paris Cedex 17
France

T: 01 53 04 31 40
F: 01 53 04 31 49

contact@grouperouge.fr
www.grouperouge.fr

SCI MICHEL THOMAS
REP. PAR LA SOCIETE GERLOGE
9 RUE LA BRUYERE
75009 PARIS

Paris, le 05/08/2020

24 AOUT 2020

Votre numéro de dossier : 10714

25 AOUT 2020
PAYÉ

APPEL DE COTISATION

Madame, Monsieur,

Vous voudrez bien trouver ci-joint les pièces contractuelles établies selon vos instructions.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir la cotisation ci-dessous en un chèque à l'ordre du GROUPE ROUGE ou par virement selon coordonnées bancaires ci-après :

Si vous souhaitez payer par virement
IBAN FR76 3005 6007 9907 9900 5489 640
BIC CCFRFRPP
Domiciliation HSBC

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Nature du contrat	N° de police	Période de garantie	Cotisation
Contrat MULTIRISQUES PROPRIETAIRE NON OCCUPANT ROUGE ALUR Cie AXA Local : 11/13 rue Gaston Rebuffat – lot n° 430 75019 PARIS	10623148404/COP162	Du 05/08/2020 Au 31/12/2020	70.00 €

Cet appel de cotisation accompagné de sa preuve de règlement vaut quittance.

fourniture et pose carrelage plinthe hall d'entrée

S Y BAT

Rénovation Générale

01/06/2020

FACTURE N° 00337
ADRESSE CHANTIER
11-13 Rue Gaston Rébuffaut
75019 Paris **RDC**

SCI THOMAS
C/O CABINET GERLOGE
9 rue la bruyère
75009 Paris

Travaux concernant une Halle d'entrée :

Travaux de carrelage
Plinthe
-Protection l'aide de bâche
-Dépose du carrelage de plinthe
-Fourniture et pose de carrelage 138cmx8cm
-Réalisation des joints en ciments.

-Nettoyage la halle d'entrée à la fin de chantier

SAISI le
10 JUIN 2020

Les travaux du chantier inclus la fourniture des matériels

TOTAL H.T.	**87.50€**
T.V.A 10%	**8.75€**
T.T.C	**96.25€**

Bon pour paiement
FA C 1/06/2020

11 JUIN 2020
PAYÉ

SAMAIN, RICARD & associés
Huissiers de Justice

Philippe RICARD
Karine ASENSIO
Anne-Charlotte SAMAIN
Céline GONZALEZ
Alexandra FERRAN
Mylène DECKER

09 AVR. 2020

SARL GERLOGE
9 rue LA BRUYERE
75009 PARIS

PARIS, le 02/04/2020

N°DOSSIER :280049 - VG
AFFAIRE : SOCIETE CIVILE IMMOB/SARL ANTOINE SOARES
V/REF : O. de la MOTTE ROUGE

SAISIE
21 AVR. 2020
Par

23 AVR. 2020
PAYÉ

Facture : 20.04.3695

Monsieur le gérant,

J'ai le plaisir de vous adresser en retour, une expédition de l'acte que vous m'avez chargé de régulariser dans cette affaire.
En matière d'assignation ou de citation, nous vous laissons le soin de placer l'acte auprès du greffe compétent.

Le compte de mes frais s'établit comme suit :

Libellé	Base HT	Exo	TVA	Crédit	Débit
Prestations tarifées Décret N°2016-230 du 26/02/2016					
18/02/20 BAUX CO CMDT PAYER LOYER CLAUSE RESOLUTOIRE	118,40	17,42	23,68		159,50
25/03/20 DÉNONCE A CAUTION DU CMDT PAYER LOYERS - EQUI -	59,15	17,12	11,83		88,10
Versements à déduire				159,50	
TVA 20,00% HT 177,55 TVA 35,51					
Total	177,55	34,54	35,51	159,50	247,60
Solde					**88,10**

Le décompte laisse apparaître un solde de quatre-vingt-huit euros et dix centimes dont vous pouvez m'adresser le règlement par tout moyen à votre convenance.

Je vous remercie de votre confiance.

Pour tout paiement, merci de ne pas omettre d'indiquer les références citées en marge.

Recevez, Monsieur le Gérant, l'assurance de mes salutations distinguées.

Vu GS
de jour pour
FA le 3/04/2020

Paiement par carte bancaire

SIREN 397 811 324
SIRET 397 811 324 00029

RCS PARIS 397 811 324

APE 6910Z

CDC
RIB 40031 00001 0000333292Y 12
IBAN FR25 4003 1000 0100 0033 3292 Y12
BIC CDCGFRPPXXX

TVA intracommunautaire
FR 13397811324
CIL n° 1421224

Conformément à la loi informatique et libertés du 6.1.1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit, veuillez vous adresser aux personnes habilitées de l'étude.

groupe derville

L 6389
02 avril 2020

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 9 Rue la Bruyère - 75009 PARIS
S.A.S au capital de 10 000 Euros – Siret B 331 409 383 00063 - APE 6832
GARANTIE FINANCIERE SO.CA.F. – Transaction : 120 000€ - Gérance : 2 500 000€ - Syndic : 500 000€
CARTES PROFESSIONNELLES CPI 7501201600000 7619 délivrées par CCI de France

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ :gerance@gerloge.fr **COMPTABILITE** ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

PROVISIONS N° 01
REPARATION PORTE NYN10

Copropriété : FLANDRE SUD (ASL)
75019 PARIS

Copropriétaire : SCI THOMAS MICHEL

Comptable : MME Sylvia BOULAN

CBT GERLOGE
9 RUE LA BRUYERE
75009 PARIS

- 9 JUIL. 2020
PAYÉ

Paris, le 8/07/2020

Modification du décret du 17/03/1967. "A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante.
Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du e du II de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux"

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
43	U			VOLUME 43	

/ 9 JUIL. 2020

Base de calcul	Date édition	Période	Références	Exigible le		
Budget	08/07/2020	15/07/2020 - 15/07/2020	S.9206.00003	15/07/2020	Avance trésorerie	2.170,00
					Avances autres	0,00

Rubrique de charges	Budget Période	Tantièmes Généraux	Tantièmes Individuels	Votre Quote-Part
Groupe de lots n° 43 VOLUME 43				
CHARGES GRILLE B	4.530,93	100	4	181,24
Total du groupe de lots				**181,24**
Total appel Copropriétaire				**181,24**

Relevé de compte depuis le 01/01/2020

Date	Libellé de l'opération	Débit	Crédit
01/01/2020	Appel 1 01/01/2020-31/03/2020	2.880,25	
27/01/2020	Virt GERLOGE 24		2.880,25
01/04/2020	Appel 2 01/04/2020-30/06/2020	2.880,25	
08/06/2020	Virt GERLOGE 27		2.880,25
01/07/2020	Appel 3 01/07/2020-30/09/2020	2.880,25	
06/07/2020	Virt GERLOGE 28		2.880,25
15/07/2020	Appel REPARATION PORTE NYN10	181,24	
	Total du relevé	8.821,99	8.640,75
	Solde en notre faveur en Euros.	**181,24**	

Coordonnées bancaires Copropriété : SDC FLANDRE SUD (ASL) - IBAN : FR7610107001180045458779886 - BIC : BREDFRPPXXX

✂ **Coupon à joindre impérativement à votre règlement**

THOMAS MICHEL
Référence : S.9206.00003
Période : du 15/07/2020 au 15/07/2020
Echéance : 15/07/2020
Montant : 181,24 Euros.

Gestionnaire :
A l'ordre de : SDC FLANDRE SUD (ASL)
A l'adresse suivante : CABINET GERLOGE
9 Rue la BRUYERE
75009 PARIS

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 9 Rue la Bruyère - 75009 PARIS
S.A.S au capital de 10 000 Euros – Siret B 331 409 383 00063 - APE 6832
GARANTIE FINANCIERE SO.CA.F. – Transaction : 120 000€ - Gérance : 2 500 000€ - Syndic : 500 000€
CARTES PROFESSIONNELLES CPI 75012016000007619 délivrées par CCI de France

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ :gerance@gerloge.fr **COMPTABILITE** ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

PROVISIONS N° 03

Charges courantes

Copropriété : FLANDRE SUD (ASL)
75019 PARIS

Copropriétaire : SCI THOMAS MICHEL

CBT GERLOGE
9 RUE LA BRUYERE
75009 PARIS

- 2 JUIL. 2020
PAYÉ

Comptable : MME Sylvia BOULAN

Paris, le 19/06/2020

Modification du décret du 17/03/1967. "A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante.
Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du e du II de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux"

Reçu
1 JUIL. 2020
Par

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
43	U			VOLUME 43	

Base de calcul	Date édition	Période	Références	Exigible le		
Budget	19/06/2020	01/07/2020 - 30/09/2020	S.9206.00003	01/07/2020	Avance trésorerie	2.170,00
					Avances autres	0,00

Rubrique de charges	Budget Période	Tantièmes Généraux	Tantièmes Individuels	Votre Quote-Part
Groupe de lots n° 43 VOLUME 43				
DEPENSES GENERALES	5.800,00	100	31	1.798,00
DEPENSES GRILLE A	3.325,00	100	31	1.030,75
DEPENSES GRILLE B	1.287,50	100	4	51,50
Total du groupe de lots				**2.880,25**
Total appel Copropriétaire				**2.880,25**

Relevé de compte depuis le 01/01/2020

Date	Libellé de l'opération	Débit	Crédit
01/01/2020	Appel 1 01/01/2020-31/03/2020	2.880,25	
27/01/2020	Virt GERLOGE 24		2.880,25
01/04/2020	Appel 2 01/04/2020-30/06/2020	2.880,25	
08/06/2020	Virt GERLOGE 27		2.880,25
01/07/2020	Appel 3 01/07/2020-30/09/2020	2.880,25	
	Total du relevé	8.640,75	5.760,50
	Solde en notre faveur en Euros.	**2.880,25**	

Coordonnées bancaires Copropriété : SDC FLANDRE SUD (ASL) - IBAN : FR7610107001180045458779886 - BIC : BREDFRPPXXX

✂ **Coupon à joindre impérativement à votre règlement**

THOMAS MICHEL
Référence : S.9206.00003
Période : du 01/07/2020 au 30/09/2020
Echéance : 01/07/2020
Montant : 2 880,25 Euros.

Gestionnaire :
A l'ordre de : SDC FLANDRE SUD (ASL)
A l'adresse suivante : CABINET GERLOGE
9 Rue la BRUYERE
75009 PARIS

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 9 Rue la Bruyère - 75009 PARIS
S.A.S au capital de 10 000 Euros – Siret B 331 409 383 00063 - APE 6832
GARANTIE FINANCIERE SO.CA.F. – Transaction : 120 000€ - Gérance : 2 500 000€ - Syndic : 500 000€
CARTES PROFESSIONNELLES CPI 75012016000007619 délivrées par CCI de France

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ :gerance@gerloge.fr **COMPTABILITE** ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

PROVISIONS N° 02

Charges courantes

Copropriété : FLANDRE SUD (ASL)
75019 PARIS

Copropriétaire : SCI THOMAS MICHEL

CBT GERLOGE
9 RUE LA BRUYERE
75009 PARIS

SAISI le
/ 3 AVR. 2020

Comptable : MME Sylvia BOULAN

Paris, le 12/03/2020

Modification du décret du 17/03/1967. "A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante.
Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du e du II de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux"

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
43	U			VOLUME 43	

- 4 JUIN 2020
PAYÉ

Base de calcul	Date édition	Période	Références	Exigible le	Avance trésorerie	2.170,00
Budget	12/03/2020	01/04/2020 - 30/06/2020	S.9206.00003	01/04/2020	Avances autres	0,00

Rubrique de charges	Budget Période	Tantièmes Généraux	Tantièmes Individuels	Votre Quote-Part
Groupe de lots n° 43 VOLUME 43				
DEPENSES GENERALES	5.800,00	100	31	1.798,00
DEPENSES GRILLE A	3.325,00	100	31	1.030,75
DEPENSES GRILLE B	1.287,50	100	4	51,50
Total du groupe de lots				**2.880,25**
Total appel Copropriétaire				**2.880,25**

Relevé de compte depuis le 01/01/2020

Date	Libellé de l'opération	Débit	Crédit
01/01/2020	Appel 1 01/01/2020-31/03/2020	2.880,25	
27/01/2020	Virt GERLOGE 24		2.880,25
01/04/2020	Appel 2 01/04/2020-30/06/2020	2.880,25	
	Total du relevé	5.760,50	2.880,25
	Solde en notre faveur en Euros.	**2.880,25**	

Coordonnées bancaires Copropriété : SDC FLANDRE SUD (ASL) - IBAN : FR7610107001180045458779886 - BIC : BREDFRPPXXX

✂ **Coupon à joindre impérativement à votre règlement**

THOMAS MICHEL
Référence : S.9206.00003
Période : du 01/04/2020 au 30/06/2020
Echéance : 01/04/2020
Montant : 2 880,25 Euros.

Gestionnaire :
A l'ordre de : SDC FLANDRE SUD (ASL)
A l'adresse suivante : CABINET GERLOGE
9 Rue la BRUYERE
75009 PARIS

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 9 Rue la Bruyère - 75009 PARIS
S.A.S au capital de 10 000 Euros – Siret B 331 409 383 00063 - APE 6832
GARANTIE FINANCIERE SO.CA.F. – Transaction : 120 000€ - Gérance : 2 500 000€ - Syndic : 500 000€
CARTES PROFESSIONNELLES CPI 75012016000007619 délivrées par CCI de France

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ :gerance@gerloge.fr **COMPTABILITE** ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

PROVISIONS N° 01

Charges courantes

Copropriété : FLANDRE SUD (ASL)
75019 PARIS

Copropriétaire : SCI THOMAS MICHEL

CBT GERLOGE
9 RUE LABRUYERE
75009 PARIS

SAISI le
21 JAN. 2020
Par

22 JAN. 2020
PAYÉ

Comptable : MME Sylvia BOULAN

Paris, le 19/12/2019

Modification du décret du 17/03/1967. "A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante.
Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du e du II de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux"

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
43	U			VOLUME 43	

Informations

LES COLLABORATEURS DU CABINET GERLOGE VOUS SOUHAITENT DE TRES BONNES FETES DE FIN D'ANNEE

Base de calcul	Date édition	Période	Références	Exigible le		
Budget	19/12/2019	01/01/2020 - 31/03/2020	S.9206.00003	01/01/2020	Avance trésorerie	2.170,00
					Avances autres	0,00

Rubrique de charges	Budget Période	Tantièmes Généraux	Tantièmes Individuels	Votre Quote-Part
Groupe de lots n° 43 VOLUME 43				
DEPENSES GENERALES	5.800,00	100	31	1.798,00
DEPENSES GRILLE A	3.325,00	100	31	1.030,75
DEPENSES GRILLE B	1.287,50	100	4	51,50
Total du groupe de lots				**2.880,25**
Total appel Copropriétaire				**2.880,25**

Relevé de compte depuis le 01/10/2019

Date	Libellé de l'opération	Débit	Crédit
	Solde antérieur	271,53	
01/10/2019	Appel 4 01/10/2019-31/12/2019	3.127,75	
01/10/2019	Appel 2 01/10/2019-01/10/2019		310,00
02/10/2019	Appel 5 02/10/2019-02/10/2019		1.461,00
30/10/2019	Virt GERLOGE 22		1.628,28
01/01/2020	Appel 1 01/01/2020-31/03/2020	2.880,25	
	Total du relevé	6.279,53	3.399,28
	Solde en notre faveur en Euros.	**2.880,25**	

Coordonnées bancaires Copropriété : SDC FLANDRE SUD (ASL) - IBAN : FR7610107001180045458779886 - BIC : BREDFRPPXXX

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 9 Rue la Bruyère - 75009 PARIS
S.A.S au capital de 10 000 Euros – Siret B 331 409 383 00063 - APE 6832
GARANTIE FINANCIERE SO.CA.F. – Transaction : 120 000€ - Gérance : 2 500 000€ - Syndic : 500 000€
CARTES PROFESSIONNELLES CPI 75012016000007619 délivrées par CCI de France

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ :gerance@gerloge.fr **COMPTABILITE** ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

PROVISIONS N° 01

Charges courantes

CBT GERLOGE
9 RUE LABRUYERE
75009 PARIS

Copropriété : FLANDRE SUD (ASL)
75019 PARIS

Copropriétaire : SCI THOMAS MICHEL

Comptable : MME Sylvia BOULAN

Paris, le 19/12/2019

Coupon à joindre impérativement à votre règlement

THOMAS MICHEL
Référence : S.9206.00003
Période : du 01/01/2020 au 31/03/2020
Echéance : 01/01/2020
Montant : 2 880,25 Euros.

Gestionnaire :
A l'ordre de : SDC FLANDRE SUD (ASL)
A l'adresse suivante : CABINET GERLOGE
9 Rue la BRUYERE
75009 PARIS

SAMAIN, RICARD & associés
Huissiers de Justice

Bon à payer
le 06/03/2020.

Philippe RICARD
Karine ASENSIO
Anne-Charlotte SAMAIN
Céline GONZALEZ
Alexandra FERRAN
Mylène DECKER

21 FEV. 2020

MD:280049 - VG

SARL GERLOGE
9 rue LA BRUYERE
75009 PARIS

PARIS, le 19/02/2020

N°DOSSIER :MD:280049 - VG
AFFAIRE : SOCIETE CIVILE IMMOB / SARL SARL ANTOINE SOARES
V/REF :O. de la MOTTE ROUGE

19 MAR. 2020
PAYÉ

FACTURE : 20.02.2097

O x Leo

16 MAR. 2020
Par

Monsieur le gérant,

J'ai le plaisir de vous adresser, en retour l'acte authentique que j'ai régularisé pour votre compte.

Le compte de mes frais et honoraires s'établit ainsi :

Libellé	Base HT	Exo	TVA	Crédit	Débit
Prestations tarifées Décret N°2016-230 du 26/02/2016					
18/02/20 BAUX CO CMDT PAYER LOYER CLAUSE RESOLUTOIRE	118,40	17,42	23,68		159,50
Sous total prestations tarifées	118,40	17,42	23,68		159,50
TVA 20,00% HT 118,40 TVA 23,68					
Total	118,40	17,42	23,68		159,50
Solde en euros					**159,50**

Le décompte laisse apparaître un solde de cent-cinquante-neuf euros et cinquante centimes dont règlement à vos bons soins.

Remarque : En matière d'assignation ou de citation, nous vous laissons le soin de placer auprès du greffe compétent.

Recevez, Monsieur le Gérant, l'assurance de mes salutations distinguées.

Karine ASENSIO

SAS SAMAIN, RICARD et Associés, Huissiers de Justice Associés ★ 31/33 rue Deparcieux - 75014 PARIS ★

Paiement par carte bancaire

SIREN 397 811 324
SIRET 397 811 324 00029
RCS PARIS 397 811 324
APE 6910Z
CDC
RIB 40031 00001 0000333292Y 12
IBAN FR25 4003 1000 0100 0033 3292 Y12
BIC CDCGFRPPXXX
TVA intracommunautaire
FR 13397811324
CIL n° 1421224

Conformément à la loi informatique et libertés du 6.1.1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit, veuillez vous adresser aux personnes habilitées de l'étude.

groupe derville

L 127034
19 février 2020